

Formation de manager

(du 13 février au 11 juin 2020)
de 12h00 à 18h00 à Coutances

► Formation continue

► Contact

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de la Manche
CEFAM
BP 139
50201 COUTANCES Cedex

Tél. 02 33 19 07 07

Fax. 02 33 19 07 09

mail : cefam@artisanat50.fr

► www.artisanat50.fr



N° Siret : 185 000 031 000 38

Organisme de formation enregistré
sous le n° 25 50 P 0100 50 auprès du
Préfet de la Région Basse Normandie

Organisme de formation référencé sur
Datadock sous le n° 6552

► Objectifs de la formation

Apprendre à être plus efficace.

S'obliger à prendre systématiquement un temps de réflexion sur sa vie professionnelle.

Elargir ses capacités d'action et de réflexion.

Consolider son identité professionnelle de dirigeant.

Apprendre à travailler en groupe.

Avoir un groupe d'appartenance professionnelle où règnent la confiance et la solidarité.

► Public

Chef d'entreprise et chef d'équipe

► Intervenant

Florence CANLER

► Programme

Détails au verso

► Validation de la formation

Attestation de stage

► FRAIS D'INSCRIPTION (à votre charge)

- **Chef d'entreprise** ou **Conjoint non salarié** inscrit au Répertoire des Métiers
- **Conjoint Salarié** ou **Salarié** ou **Autre Statut**

120 €

► COÛT PEDAGOGIQUE (pris en charge par votre OPCO)

- **Chef d'entreprise, Conjoint non salarié** inscrit au Répertoire des Métiers
pris en charge par le Conseil de la Formation sous réserve de la disponibilité de votre crédit de formation (démarches effectuées par les services de la CMA50).
IMPORTANT : nous transmettre obligatoirement l'**attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle** datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations)

1300 €

- **Conjoint Salarié** ou **Salarié** ou **Autre Statut**

Chèque de caution de 1300 €. Coût pouvant être pris en charge par votre OPCO sous réserve des critères d'éligibilité.

Formation de manager

(du 13 février au 11 juin 2020)

Cette formation de Manager utilisera la technique du « Codéveloppement professionnel » pour **améliorer sa pratique professionnelle de dirigeant/manager**.

Concrètement, les personnes qui composent le groupe se rencontrent à échéances régulières. Pendant ces séances, les participants prennent, à tour de rôle, la place de « client » pour exposer l'aspect de leur vie de chef d'entreprise qu'ils veulent améliorer (problème avec un salarié, choix stratégique de développement, commercialisation d'un nouveau produit/service...). Les autres participants agissent comme « consultants » pour aider ce « client » à enrichir sa compréhension et sa capacité d'action. L'intervenante, Florence Canler, guidera le groupe et contribuera à la formation de chacun par des apports théoriques appropriés.

Les points suivants seront développés :

- La capacité d'écoute et de questionnement
- Les fondamentaux du management
- La gestion du temps, du stress, des crises
- La compréhension des processus de décision
- Le développement personnel du dirigeant

Les participants se forment et en même temps travaillent sur des cas réels vécus dans leurs entreprises.

DEROULEMENT : 5 séances, le jeudi de 12h à 18h – Coutances

CALENDRIER : 13 février 2020 - 12 mars 2020 - 9 avril 2020 - 14 mai 2020 - 11 juin 2020

► Moyens Pédagogiques

- Mise en pratique à travers des exercices issus du vécu professionnel des participants.
- Remise d'un support de cours.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation de manager

(du 13 février au 11 juin 2020)

NOM et Prénom du Chef d'Entreprise : _____

Activité : _____

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____ Code NAFA : _____

Téléphone : 02 / 33 / / / Fax : 02 / 33 / / / Mail * : _____

⚠ Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux formations, nous nous réservons le droit de limiter les inscriptions à une personne par entreprise.

TITRE	NOM et PRENOM des PARTICIPANTS	DATE de NAISSANCE	STATUT dans L'ENTREPRISE ⁽¹⁾
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/>			
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/>			

⁽¹⁾ INDIQUER : **A.** pour Chef d'entreprise - **C.** pour Conjoint inscrit au RM - **CS.** pour Conjoint Salarié - **S.** pour Salarié - **AS.** pour Autre Statut

Votre inscription sera validée dès réception du bulletin d'inscription, de votre règlement et de l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle

REGLEMENT et DOCUMENTS A NOUS RETOURNER (un chèque par stagiaire libellé à l'ordre de la CMA 50) :

- Chef d'entreprise non salarié ou Conjoint non salarié inscrit au Répertoire des Métiers : **120 € + l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations)**
- Conjoint Salarié ou Salarié ou Autre Statut : **120 € + chèque de caution de 1300 € + si possible l'accord de prise en charge de votre OPCO**

A le.....
(signature et cachet de l'entreprise)